

CA NOUS RAPPROCHE

Le magazine
des 4^e et 5^e
arrondissements
de Marseille



UN NOËL
PRÉPARÉ
DANS LES
4^E & 5^E !

P4/5

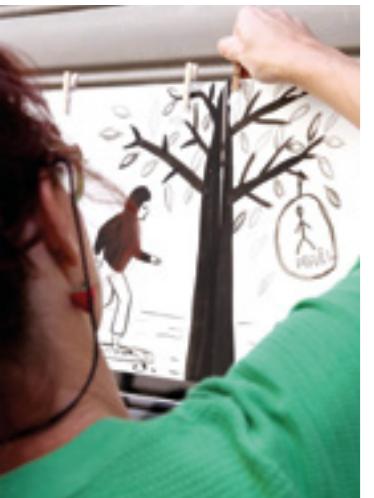
TANGUY PADOVANI,
CHOCOLATIER-
CONFISEUR CHEZ
MAISON HUBERT

“

www.marseille4-5.fr

VILLE DE
MARSEILLE

Mairie
4^e & 5^e
arr.
Marseille



→ ON SORT
DANS LES 4 & 5



QUARTIER LIVRE

Du 6 au 11 octobre, Quartier Livre a fait rayonner toute la richesse et la diversité de la filière littéraire locale grâce à ses auteurs, libraires, maisons d'édition, bibliothèques et associations.



→ ON
S'ENTRAÎNE

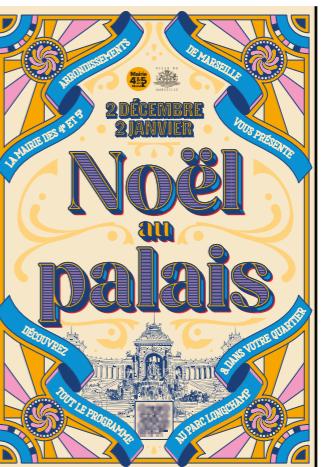
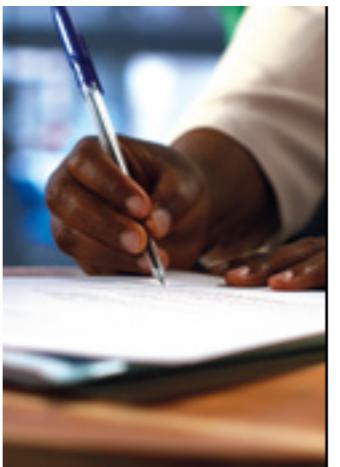


RAID URBAIN

Pour la 3^e année, le Raid Urbain a offert une journée de défi sportif en famille et entre amis. Il incarne les valeurs fondamentales du sport : respect, solidarité, entraide et inclusion.



→ BRÈVES



Inscrivez-vous sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars, vous devez être inscrits sur les listes électorales à Marseille. Vous pouvez le faire jusqu'au vendredi 6 février inclus en ligne ou dans un bureau municipal de proximité (lundi / vendredi - 8h / 17h) :

- Chartreux - 9 blvd. d'Arras (fermeture exceptionnelle le 16 décembre de 12h à 14h)
- Sakakini - Françoise Duparc - 41 boulevard Sakakini

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (ex. : facture d'électricité à votre nom)

Noël au Palais

Du 2 décembre au 2 janvier, les 4^e et 5^e arr. s'animent d'une programmation festive et culturelle, dans vos espaces municipaux, sur vos places et dans vos parcs avec des animations gratuites, accessibles à toutes et tous, en particulier aux familles et aux enfants. Village de Noël, fanfares, lotos, spectacles musicaux et de théâtres, chorale de chant, contes intergénérationnels à la ludobiblio, visite du Père Noël.

Des spectacles de Noël pour tous les CP

Pour la 5^e année consécutive, l'ensemble des élèves de CP du secteur auront la chance d'assister, durant le mois de décembre, à un spectacle de Noël de grande qualité. Cette année, il s'agit d'une représentation du cirque musical *BADABOUM* de la compagnie Gondwana. À l'endroit ou à l'envers, sur un fil ou à vélo, 4 personnages se rejoignent sur scène, se chamaillent et se défient... Un spectacle rythmé et pétillant, interprété avec humour pour le plaisir des petits et des grands.



Scannez pour en savoir plus



Scannez pour en savoir plus

ÇA NOUS RAPPROCHE - Décembre 2025 - Numéro 5
ISSN en cours

Directeur de la publication : Didier Jau

Directrice de la rédaction : Marie Froideval

Rédaction : service communication de la Mairie de secteur, Julie Desbiolles, agence Duodaki

Photographies : Julie Vandal, Fabio Chikhouné, Ville de Marseille

Création : agence Duodaki

Impression : Caractère impression

UN NOËL PRÉPARÉ DANS LES 4^E & 5^E !

Pour préparer Noël, pas besoin d'aller chercher loin : entre boutiques emblématiques et nouveaux commerces, pour ses cadeaux ou pour se faire beau, chacun peut trouver son bonheur dans notre secteur !

Maison Hubert, le chocolatier labellisé

« Tu as vu le chien en chocolat ? » À quelques mètres de la place Sébastopol, une maman montre la vitrine de la Maison Hubert à sa fille émerveillée. Et pour cause, les figurines en chocolat sont impressionnantes : petits animaux au pelage finement dessiné, boules de pétanque plus vraies que nature, et même un David à croquer qui n'a rien à envier à son homologue du Prado... « Chacun a ses créations », explique Tanguy, chocolatier-confiseur qui gère l'affaire avec sa femme Léa. En effet, si la maison fondée en 1961 par l'arrière-grand-père de Léa est toujours restée dans le quartier et dans la famille, chacun y a mis sa patte : tandis que Patrice, le père de Léa, avait inventé la boule de pétanque en chocolat,

cette dernière s'est passionnée pour le moulage de petits animaux, et Tanguy a créé le David et toute une collection inspirée de figures emblématiques de Marseille. Ces créations viennent s'ajouter aux plus communs bonbons de chocolat vendus en ballotins : ganache, caramel, praliné... Et une quinzaine de cafés sont aussi torréfiés et moulus sur place. Beaucoup d'inventions donc, mais une constante depuis 60 ans : le savoir-faire. Après avoir observé son père, Léa a en effet passé un diplôme de chocolatier-confiseur, tout comme son mari... Et bientôt Lucile, la sœur de Tanguy, qui fait son apprentissage ici. Ce qui a valu à Maison Hubert d'obtenir en 2024 le label Fabriqué à Marseille, qui récompense « la diversité et la richesse des productions artisanales et industrielles marseillaises ».

Oz, le salon qui coiffe tout le quartier

À quelques rues de là, c'est un autre savoir-faire qui rayonne depuis 2003 : celui de la coiffure sur cheveux secs. Après avoir été tenu pendant 20 ans par sa fondatrice, le salon Oz a en effet été cédé à deux employées passionnées : Isabelle et Aurélie. « C'est ici qu'on a appris, et qu'on continue à développer cette technique particulière », explique Isabelle. Avec succès : « on a 80% de clients fidèles. On connaît presque tous les prénoms et on coiffe parfois des familles entières ! », se réjouit la coiffeuse. C'est pour soigner cet esprit de quartier qu'Oz a fait partie des professionnels impliqués dans la création d'une association de commerçants des Cinq-Avenues : « Pour l'instant, nous sommes une quarantaine : des jeunes commerçants, d'autres qui sont là depuis longtemps. Dès que l'association sera officiellement créée, nous mettrons en place des actions pour dynamiser le quartier, comme des événements... Avec l'idée d'encourager la consommation locale plutôt que dans les grands centres commerciaux. Nous avons vraiment envie de partager, de s'entraider, de faire des choses entre commerçants », explique-t-elle.



Salon de coiffure Oz



Librairie-café La Rêveuse

Il y a du dynamisme, et du changement : des gens emménagent et déménagent, de nouveaux commerçants s'installent... Mais les anciens restent aussi, et gardent leur clientèle historique.

Sophie, fondatrice de la librairie-café La Rêveuse.

La Rêveuse, librairie jeune et heureuse

Sur le boulevard Chave, Sophie, heureuse fondatrice de la librairie-café La Rêveuse, ne peut que confirmer l'intérêt d'une association locale de commerçants : « Au départ, c'est grâce à elle que j'ai trouvé mon local », se rappelle-t-elle. Voilà quatre ans qu'elle a quitté une carrière dans l'humanitaire pour revenir à ses amours premières : les livres... Sans aucun regret : son commerce fonctionne, et sa clientèle lui plaît. « C'est un quartier très divers : je vois venir des familles, des personnes âgées, des enfants, des jeunes », constate-t-elle. Et elle ne s'ennuie jamais : « Il y a du dynamisme, et du changement : des gens emménagent et déménagent, de nouveaux commerçants s'installent... Mais les anciens restent aussi, et gardent leur clientèle historique », décrit-elle.

Une exposition photo pour célébrer les commerçants

En décembre 2025, 10 portraits de commerçants des Cinq-Avenues seront exposés le long des grilles du parc Longchamp. Réalisés par la photographe Agathe Rabin et accompagnés de portraits écrits avec ses acolytes Julia Couraudon et Marjorie Colin, cette exposition sera l'occasion de découvrir les petits secrets de vos commerces de quartier !



Chocolaterie Maison Hubert

DE JOUEUSES FÊTES

Grands jeux en bois, jeux de construction, jeux de société... Chaque hiver, la ludothèque éphémère Terre ludique investit le parc Longchamp pour fêter Noël en s'amusant !

Trampoline, rennes à bascule, chamboule-tout, déguisements, chantier de construction, jeux de société... En cet hiver 2025, la ludothèque Terre ludique se prépare à installer une douzaine de ses petits et grands jeux tout en haut du parc Longchamp, pour une nouvelle édition de Noël au Palais. Chaque année, ce sont une dizaine de chalets qui sont installés dans le parc, proposant gratuitement toutes sortes d'animations : spectacles de marionnettes, musique, magie, contes, ateliers, visites du père Noël... Et cette ludothèque éphémère, où petits et grands viennent s'amuser avec ou sans guide, pour une minute ou une heure. Un moment particulièrement précieux pour Stéphane, co-fondateur de Terre ludique : « Je suis content que l'on fête Noël avec autre chose qu'un marché. Ici, on ne vient pas pour acheter, on vient pour être acteur : jouer, faire des ateliers... C'est en accès libre, les gens entrent dans le village de Noël et restent le temps qu'ils souhaitent. C'est une très bonne ambiance... Et quand en plus il y a du soleil, c'est magique ! » décrit-il.

Le jeu pour se rencontrer

Si Stéphane est si attaché à ce moment, c'est parce qu'il est

LE REGARD DE
Stéphane Cochefert
co-fondateur de Terre ludique



agréable... Mais pas seulement. Car pour cet animateur de quartier qui a fondé Terre ludique en 2010, jouer est une affaire très, très sérieuse. Il liste : le jeu permet de se détendre, mais aussi d'apprendre, de développer de l'estime de soi ou de nouvelles compétences... Et de se rencontrer : « *La question du lien social est centrale à la ludothèque* »,

Nous cherchons à créer de la surprise chaque année !

rappelle-t-il. Et c'est pour lui toute la réussite de Noël au Palais : « *Dans cet événement, des personnes qui ne se croiseraient pas autrement se croisent, jouent ensemble* », observe-t-il. Qui plus est dans un moment, les vacances de Noël, où ceux qui ne quittent pas la ville peuvent quand même venir pour s'imprégner de l'esprit de Noël : « *Certains passent une fois, mais nous avons aussi un public, souvent du quartier, qui vient chaque jour* », raconte Stéphane.

Un nouveau décor surprise !

Pour cette nouvelle saison, comme chaque année, l'équipe de Terre ludique s'attachera à créer un nouvel univers en relookant ses jeux à

Une ludothèque près de la Plaine

Terre ludique propose ses jeux au prêt ou à la location. Elle organise aussi des ateliers de fabrication de jeux, accueille des joueurs dans ses escape game... Et balade aussi sa ludothèque éphémère dans des événements et des Centres municipaux d'animation. Toutes les infos sur le site : www.terreludique.org





RÉFORME DE LA LOI PARIS MARSEILLE LYON : QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?



URNE 1

- Election des 111 Conseillers municipaux et des 101 Conseillers métropolitains
- Des listes candidates pour l'ensemble de la Ville
- Une prime majoritaire de 25%
- Les Conseillers municipaux élisent le Maire de Marseille et ses adjoints
 - Les Conseillers métropolitains élisent le Président de la Métropole et ses Vice-présidents



URNE 2

- Élections des 33 Conseillers des 4^e et 5^e arrondissements
- Des listes candidates uniquement pour notre secteur
- Une prime majoritaire de 50 %
- Les Conseillers d'arrondissements élisent le Maire de secteur et ses adjoints

Vous en avez sûrement entendu parler : la réforme de la loi PML (Paris Marseille Lyon), votée puis promulguée le 11 août dernier, entrera en vigueur aux prochaines élections municipales. On vous explique ce que ça change !

La loi PML, c'est quoi ?

La loi PML (Paris, Marseille, Lyon) date de décembre 1982, à l'initiative de Gaston Deferre alors Maire de Marseille et Ministre de l'Intérieur. Elle est à l'origine de la création **d'un régime spécial pour les élections municipales dans les trois plus grandes villes de France** : dès 1983, les administrés ne votaient plus pour une liste de conseillers municipaux comme dans les autres communes, mais pour une liste de conseillers d'arrondissements ou de secteurs, dont certains siégeaient ensuite au Conseil municipal et élisaient le ou la Maire de la ville. Le but affiché était de rapprocher la démocratie des citoyens, en créant une administration plus locale : la Mairie de secteur. À Marseille, la loi PML en a créé huit, chacune regroupant deux arrondissements. Les 4^e et 5^e arrondissements constituent le 3^e secteur.

En revanche, comme dans la plupart des communes en France, le vote continuait à fonctionner avec une "prime majoritaire de 50%". Selon cette règle, la liste qui obtient la majorité des voix se voit attribuer 50% des sièges, tandis que les 50% restants sont distribués proportionnellement aux résultats de chaque liste ayant obtenu au moins 5% des voix - y compris la liste

gagnante. Concrètement, cela signifie qu'une liste qui obtient la majorité gagne au moins trois quarts des sièges.

En 2026, deux urnes et deux votes

Cette loi PML a été réformée durant l'été 2025. Désormais, **vous pourrez choisir les élus de votre Mairie de secteur, mais aussi ceux de la Mairie de Marseille** - ou Mairie centrale. Les 15 et 22 mars 2026, vous ferez ainsi face à deux urnes : dans la première, vous voterez pour une liste candidate à la Mairie centrale, et dans la seconde, vous voterez pour une liste candidate à la Mairie de secteur.

Pour l'élection du conseil municipal (qui siège à la Mairie centrale), la prime majoritaire descendra à 25% : autrement dit, une plus grande partie des sièges sera distribuée de manière proportionnelle. Le nombre de conseillers municipaux passe aussi de 101 à 111.

Côté mairies de secteur, le nombre de conseillers est fixé par la loi : dans notre secteur, il y en a 33. Les listes présentées seront complètement indépendantes de celles qui briguent la Mairie centrale : les candidats pourront se présenter aux deux élections, mais ce ne sera pas une obligation. Pour le conseil de secteur, la prime majoritaire de 50% restera.

Et les Conseillers métropolitains ?

Concernant la métropole, la loi PML aligne aussi le fonctionnement de la cité phocéenne sur celui de toutes les communes de plus de 1000 habitants : sur la liste municipale, **les candidats fléchés pour siéger au Conseil métropolitain seront indiqués, et ils seront désignés proportionnellement au vote des Marseillais**. La répartition des 101 élus marseillais à la métropole sera donc comparable à celle du Conseil municipal.

POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES →



Scannez pour en savoir plus

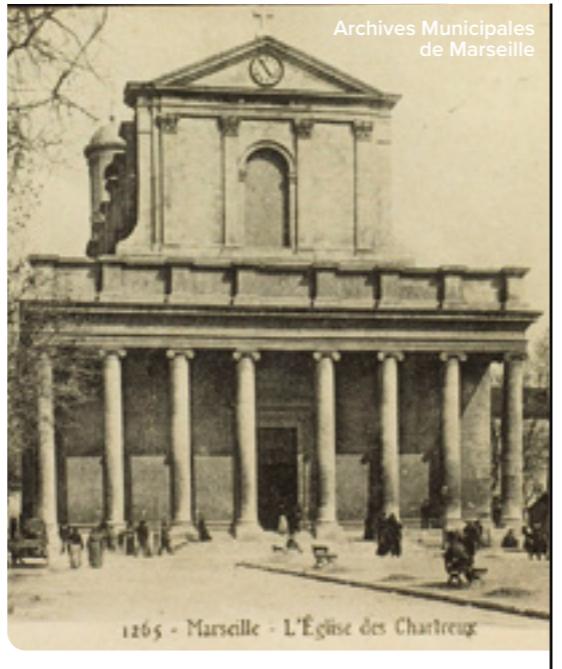


En place, le 14 juin 2025,
place Edmond Audran

L'ÉGLISE DES CHARTREUX, UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE !

Avec ses grandes colonnes, l'église des Chartreux donne à la petite place Edmond Audran une certaine majesté. Pourtant, elle est la survivante de près de cinq siècles d'une histoire tumultueuse... On vous raconte !

Savez-vous qu'au début du siècle dernier, il existait une liqueur de Chartreuse made in Marseille ? En effet, entre 1921 et 1932, des moines Chartreux avaient une distillerie non pas aux Chartreux, mais à Castellane. Et ce n'est qu'un épisode de l'histoire qui lie les moines à notre ville, qui a conduit à la signature, le 5 octobre 2021, d'un "Pacte d'Amitié Chartreuse" !



Archives Municipales de Marseille

AGENDA

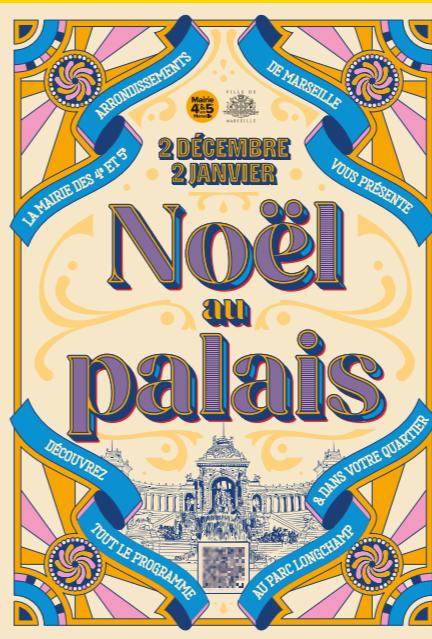
DU 20 AU 27 DÉCEMBRE

Village de Noël

Plateau du parc Longchamp

Un village de Noël pas comme les autres, où culture et solidarité sont à l'honneur pour vivre ensemble la magie des fêtes.

Tout le programme détaillé sur marseille4-5.fr



17 DÉCEMBRE

Contes et créations intergénérationnels

Ludobiblio des Chartreux
Sur inscription sur marseille4-5.fr

Les seniors du CMA Fédération Retraités partagent contes et ateliers créatifs avec les enfants, pour un moment chaleureux et intergénérationnel autour de Noël à la ludobiblio.



Retrouvez tout l'agenda ici



Scannez pour en savoir plus



2 JANVIER

Jazz & Rap

Hyperion

Un jeune rappeur et un musicien racontent le quartier de La Plaine en mêlant slam, textes et musiques dans un voyage entre réalité et poésie.

Réservation : 04 91 49 27 88 ou hyperion@marseille.fr



6 FÉVRIER

Keyife

Théâtre du HangArt - 19h30

Keyife réunit trois musiciens autour d'un répertoire inspiré des musiques traditionnelles orientales, de la Thrace à Tunis, en passant par Istanbul, l'Iran ou le Liban.



25 FÉVRIER

Boum Boom (jeune public)

Hyperion - à partir de 14h30

Préparez-vous à faire chauffer le dance floor pour juniors ! Accordéon, voix et musique électronique se mêlent pour transformer la salle en discothèque mobile, pensée pour les enfants les plus dynamiques. À travers une série de tableaux ludiques, les enfants rient, bougent, imitent et se défoulent.



Vœux de Didier Jau

et des élu·es du conseil
d'arrondissement



École des Chartreux

Samedi 24 Janvier à partir de 11h

Toutes les informations sur :

marseille4-5.fr

